

Europäer : zwei Projekte in Lausanne

Autor(en): **Montrone, Roland / Gruaz, Pierre-Yves / Becherraz, Marco**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **68 (1996)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129475>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mention

LES VILLES INVISIBLES

L'aménagement du site de l'ancien dépôt de bus de Prélaz apparaît comme une chance presque unique de réaliser à Lausanne une véritable opération d'urbanisme: tel est l'enjeu fondamental que le projet « Les villes invisibles » permet de reformuler et d'adresser très clairement à la ville et au futur maître d'ouvrage.

Deux options majeures répondent à cet enjeu et font la qualité du projet: la création d'une place minérale de grande envergure; le contraste affirmé entre l'échelle du quartier et l'échelle de la ville.

La nouvelle place, proposée en premier lieu, offre plusieurs avantages: elle comble tout d'abord une lacune (l'ouest lausannois ne possède pas de place digne de ce nom), elle occupe ensuite une position centrale parmi les quartiers avoisinants, dont le nombre d'habitants et la densité laissent envisager une bonne appropriation des lieux et une animation continue, elle s'inscrit ensuite dans une logique de continuité des aménagements ou réaménagements récents des places lausannoises (Riponne, puis Chauderon... et maintenant: Prélaz).

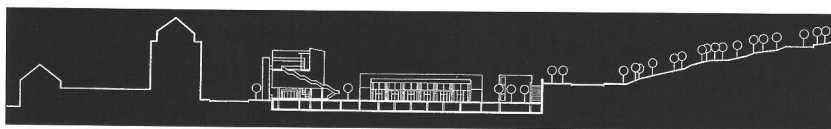
L'articulation entre l'échelle urbaine et l'échelle du quartier est en second lieu assurée par la distinction entre deux typologies de logement contrastées. La première, celle des grands ensembles de logements collectifs qui marquent les limites du terrain et lui donnent son identité: le traitement majeur, et presque monumental de la limite sud, permet en particulier de redonner une échelle urbaine et un statut d'espace public animé à l'avenue de Morges en lui conférant unité, linéarité et continuité (perception claire d'une séquence d'entrée ou de sortie de ville pour l'automobiliste, locaux commerciaux sous portique permettant de rattraper le niveau de la pente sur toute la longueur de la parcelle). La seconde, celle des huit rangées de maisons en bandes (nord-sud) qui « tapissent » la surface intérieure du terrain en constituant un réseau enchevêtré d'espaces publics et

privés minuscules (venelles piétonnes, jardins, loggias, escaliers d'accès extérieurs...).

Ces deux qualités majeures ayant été retenues, le jury a émis certaines réserves qui ont fait l'objet de débats animés portant principalement sur l'opportunité d'ouvrir la place sur l'avenue de Morges de manière à renforcer le lien fonctionnel et symbolique avec l'échelle de la ville (perception claire de la présence de la place depuis l'avenue de Morges, meilleure connexion des rues transversales, préservation de la vue depuis le chemin des Vignes-d'Argent...) sur le contrôle du bon fonctionnement et l'adaptation éventuelle de l'échelle des maisons en bandes, dont le caractère minuscule, apprécié par certains, a paru excessif et contraignant pour d'autres.

Ces deux points de discussion peuvent tenir lieu de recommandations pour affiner le projet et en développer l'étude.

Roland Montrone



Mention

EURYTHMOS

Le projet propose une structuration claire du lieu grâce à un ordonnancement rigoureux des bâtiments. Il est convaincant grâce à un bon équilibre entre la structure interne du plan masse et l'environnement (relation des bâtiments avec l'extérieur). Il en résulte une multiplicité spatiale attrayante grâce à la succession de transparences dans l'axe nord-sud, et

à la perméabilité des passages piétons dans l'axe est-ouest. La tentative d'intégrer les espaces

extérieurs dans la structure même des bâtiments, tout en respectant la forte densité urbaine demandée dans le programme est intéressante. Cependant, le jury est d'avis que la partie nommée « Agora », telle qu'elle est présentée, ne constitue pas un espace extérieur satisfaisant: tournée vers l'intérieur, elle ne peut pas vraiment remplir sa fonction pour les quartiers alentours.

La thématique de transformation des données existantes, imposée par le concours, n'est pas respectée par le projet, dans la mesure où il ignore la plateforme présente comme si l'affectation « dépôt de bus » n'avait jamais existé.

Pierre-Yves Gruaz
Marco Becherraz

